



Le monde de la piscine en pleine ébullition !



Guillaume de Troostembergh, Directeur de LPW POOLS

Les entrepreneurs généraux de construction de piscines connaissent une forte croissance. La piscine est familiale, sportive, récréative, accessible, démocratique, rafraîchissante, festive... Elle attire de plus en plus l'intérêt de nos concitoyens qui veulent plonger au plus vite dans leur jardin. Une évolution qui appelle une mise sous eau de plus en plus rapide et des piscines « intelligentes » capables de délester les consommateurs du plus gros entretiens. LPW POOLS, qui met en œuvre quelques 700 piscines par an, nous confirme ces tendances. Rencontrez Guillaume de Troostembergh, Directeur de LPW POOLS.

Sur le marché de la piscine depuis les années soixante, l'entreprise LPW POOLS constate que ces trente dernières années ont été marquées par une forte croissance du secteur des piscinistes. Autrefois considérée comme un produit de luxe, la piscine est aujourd'hui beaucoup plus accessible pour les classes moyennes. Le rêve n'est donc plus inaccessible et les banques se montrent souvent très souples quant aux différents apports de crédit hypothécaire.



C'est surtout lors de ces quatre dernières années que le marché de la piscine a connu une augmentation impressionnante, causé par les trois derniers étés très chauds, qui ont poussé les derniers indécis à franchir le pas. Les faibles taux d'intérêt ont également permis de faire la différence dans l'équation, puisque nombreux sont les clients préférant investir dans l'immobilier.

Il existe deux grandes familles de piscine ; les traditionnelles, en béton, maçonnées dans le jardin des clients et les piscines à coques, préfabriquées, sur lesquelles Guillaume de Troostembergh de LPW POOLS a tenu à nous en dire plus.

La piscine à coque est un marché en expansion. Quelles sont ses spécificités ?

En 2000, la piscine à coque ne comptait même pas 10 % de part de marché. Aujourd'hui, elle dépasse la barre des 50 %. Elle n'est plus du tout considérée comme bas de gamme, comme ce fût le cas à l'époque. Elle offre de nombreux avantages, tant au client qu'à l'installateur. Premièrement, elle est très vite mise en place. Une piscine à coque est livrée en moins d'une semaine. Elle possède également une très longue longévité. Il faut savoir qu'une piscine à coque peut tenir environ soixante ans, sans besoin de rénovation. Nos processus sont industrialisés. La construction se fait dans une usine et non dans le jardin du client. Nous obtenons donc une qualité plus constante. Enfin, une piscine à coque est totalement étanche et est très facile à entretenir.

Les piscines à béton offrent aussi des avantages. Celles-ci sont plus flexibles et permettent au client d'être moins limité dans ses choix, alors que nos piscines sont à choisir dans un catalogue. Un hôtel par exemple, qui souhaite une disposition spécifique pour sa piscine, aura tout intérêt d'opter pour un modèle en béton. Je pense que les deux types de piscines peuvent coexister efficacement.

Le délai de mise en œuvre de ce type de piscines est-il performant ?

Le délai va dépendre de l'installateur. Les sociétés les plus rapides fabriqueront une piscine dite « prête à plonger » en trois jours, tandis que les moins rapides auront besoin de dix jours. Le travail se fait en usine, donc 90 % de la piscine est terminé avant la livraison dans le jardin, il ne manquera plus qu'à creuser un trou. Du fait de la rapidité d'exécution et du travail en usine, nous ne sommes pas dépendant d'éventuels embouteillages ou de la météo. Le budget alloué dès le départ est le budget définitif. Il n'y a pas d'autres coûts à prévoir.

Selon une enquête de 2019 réalisée par le bureau d'étude Incidence, sur 236 participants, 87 % déclarent que leur piscine à coque a été livrée sans dérapage de délai. 8 % déclarent avoir connu un léger dépassement et 5 % un gros dépassement.

La Smart Pool, objectif atteignable ?

Si l'on parle d'une Smart Pool totalement automatique et indépendante, la réponse est non. Une piscine se trouve à l'extérieur, il y a du vent, de la pluie, etc. Croire qu'on pourra un jour se passer d'entretien, c'est utopique.

Alors bien entendu, les technologies ont évolué et aujourd'hui une piscine nécessite beaucoup moins d'entretien, car de nombreuses choses ont été automatisées. Par exemple, il existe des dizaines d'applications mobiles qui permettent de gérer à distance sa piscine. On peut consulter



Configuration de la piscine « Smart »



Livraison d'une piscine à coque

le pH et le chlore en temps réel et recevoir un message d'alerte quand il y a un souci. On peut également régler la température, allumer et éteindre le spot, etc. Tout cela existe, c'est au point et ça s'est fortement développé ces cinq dernières années.

Aujourd'hui, environ 60 % des piscines possèdent un traitement automatique, ce qui est installable sur tous les modèles. Nous n'avons même plus à relever le pH ou le chlore, car cela se fait seul. Tout est pensé pour le moins d'entretien possible. Il existe même des robots de piscine, qui peuvent aspirer automatiquement. On peut également évoquer les backwash, qui vont nettoyer de manière autonome les filtres à sables, là où se logent les crasses.

Qu'en est-il de la consommation énergétique ?

Beaucoup d'efforts ont été faits pour que les piscines consomment moins. Le chauffage est, par exemple, beaucoup plus performant, car il se fait par des pompes à chaleur qui procèdent à débit variable, grâce à un inverter. Celui-ci va permettre aux pompes à chaleur de régler leur vitesse selon des paramètres extérieurs. Cela consomme beaucoup moins qu'un système traditionnel, qu'un chauffage au mazout ou au gaz. Les pompes de filtration sont aussi beaucoup plus efficaces, elles ne tournent plus sans

¹Ces coûts sont basés sur une piscine de 4 m par 8 m, en supposant une moyenne de 25°C de Pâques à fin septembre.



cesse à 100 % de leur capacité et s'adaptent pour consommer moins, avec un meilleur rendement. Grâce à ces technologies, les coûts d'entretien sont beaucoup moins chers. Là où, dans le temps, il fallait prévoir entre 3 000 € et 5 000 € par an, on arrive aujourd'hui à 100 € ou 200 € par mois. On a divisé les prix par deux, voire par cinq !

La sécurité de nos piscines est-elle assurée ?

En Belgique, il n'existe malheureusement pas de norme de sécurité obligatoire, alors que c'est le cas en France, avec la norme NF P90-308, relative à la sécurité des piscines. Pour respecter cette norme, il faut disposer de l'un de ces trois moyens de sécurité :

- 1 Un volet de sécurité automatique (tous les volets ne sont pas certifiés pour la norme). C'est le moyen le plus efficace, s'il est de bonne qualité, il n'y a aucun risque.
- 2 Une alarme sur la piscine (c'est le moyen le moins cher et le plus facile). Le problème est qu'elle sonne parfois quand les propriétaires nagent, donc ils finissent par la couper et oublient de l'enclencher à nouveau.
- 3 Une clôture autour de la piscine.

Le plus souvent, les accidents se font quand les enfants nagent seuls et que les parents ne sont pas dans l'eau. Il faut être vigilant et ne jamais oublier de fermer son volet de sécurité.

Des formations pour les entrepreneurs sont-elles nécessaires ? De quel type et pour qui ?

Aujourd'hui, il n'existe pas de formation en Belgique pour être pisciniste. C'est un problème, car il y'a une grosse pénurie de main-d'œuvre sur le marché de la piscine. On cherche des techniciens, des personnes dans le bâtiment, des frigoristes, des électriciens, des chauffagistes, etc. mais ce type de profil est de plus en plus difficile à trouver.

Nous sommes, avec la FEGC et la Confédération Construction, de grands défenseurs d'une formation. Nous aimerions en créer une, comme il en existe en France. Beaucoup s'improvisent pisciniste, car ils voient que le marché est très prolifique et décident de se lancer. La piscine ce n'est pas simplement du gros œuvre, il faut de la technique. Une formation est nécessaire, car aujourd'hui pour se spécialiser, il faut apprendre sur le tas. ●

www.construction-piscines.be/